



## Entente de service pour une usine-pilote de lithium

-POUR DIFFUSION IMMÉDIATE-

**Montréal, le 10 juillet 2020 – La corporation éco-minière St-Georges. (CSE: SX) (OTC: SXOOF) (FSE: 85G1)** est heureuse d’annoncer qu’elle a conclu une entente de service pour l’opération d’une usine pilote avec un organisme québécois financé par plusieurs différents acteurs publics et parapublics. L’entente porte sur la mise en place d’une usine-pilote pour la transformation métallurgique des minerais de lithium. L’entente permettra à St-Georges d’avoir accès à une usine pilote qu’elle pourra opérer dès que les tests présentement en cours seront complétés.

La corporation métallurgique St-Georges, le bras métallurgique de la corporation éco-minière St-Georges a maintenant accès à un large bassin de ressources scientifiques de haut calibre au sein d’une équipe expérimentée, possédant une connaissance approfondie de la chimie, des processus miniers, de la métallurgie ainsi que de l’hydrométallurgie. L’organisme a par le passé conduit d’importants travaux scientifiques sur les procédés reliés à la transformation du lithium et du magnésium dans le contexte de production industrielle simulée en usine pilote.

L’infrastructure maintenant en place permettra de conduire des tests dans un environnement simulant une production de taille industrielle et permettra à St-Georges d’accélérer sa contribution scientifique envers ses différents partenaires de l’industrie. Conséquemment, St-Georges sera en mesure de fournir les données scientifiques nécessaires à ceux-ci pour compléter leurs études de faisabilité ou de pré-faisabilité dans des délais maintenant réduits.

St-Georges prévoit divulguer davantage de détails concernant cette initiative dans les prochains jours.

La technologie propriétaire de transformation du minerai de lithium de St-Georges est maintenant testée à l’étape du raffinage. Les tests qui sont présentement effectués portent principalement sur l’augmentation de la pureté du matériel de manière à répondre au besoin de l’industrie des batteries au lithium. La compagnie et ses partenaires planifient également des efforts de recherche additionnels visant la création de technologie de production de lithium métal visant le marché des batteries de type « solide » (*solid-state batteries*). L’ensemble des protocoles de recherche en œuvre de la compagnie visant l’adaptation du procédé de transformation direct, du minerai à un produit fini d’hydroxyde de lithium, nécessite l’acquisition et l’adaptation d’équipement industriel spécialisé qui a été identifié et est en processus d’évaluation.

St-Georges a notifié la corporation Iconic Minerals (TSX-V : ICM) qu’elle est maintenant disposée à recevoir son minerai en vrac avec un court préavis. Les deux corporations sont présentement en discussion pour étendre le sujet de leurs travaux et de leur entente initiale (voir communiqué de presse en date du 18 décembre 2017) pour couvrir certains efforts de recherche visant la production industrielle de lithium métal.

Enrico Di Cesare, le président de la corporation métallurgique St-Georges: “(...) *“nous sommes heureux et excités de conclure cette entente (...) en bref, cette entente nous permet de concentrer notre attention*

*et nos énergies sur le développement de notre technologie plutôt que sur la construction d'une usine. (...) en même temps, cela nous permet de terminer les travaux en cours avec Co:alia (préalablement connus sous le nom CTMP) (...) en parallèle nous en sommes au point où nous pouvons planifier la production industrielle pilote et la production d'échantillon pour l'industrie dans un futur très proche. Nous avons maintenant les capacités d'effectuer des tests en laboratoire et de rapidement vérifier leurs impacts dans des tests de taille industrielle (...) »*

La compagnie aimerait également annoncer qu'elle a accepté de reprendre une importante initiative de recherche subventionnée par le gouvernement du Québec et jusqu'à maintenant effectuée par un partenaire industriel. Cette recherche subventionnée porte sur le lithium et le nickel et sera continuée avec l'aide de Co:alia (ex-CTMP).

### **Autre éléments corporatifs**

Le 8 juillet dernier la compagnie a accepté de convertir toutes les avances, note promissaires et autres dettes en sa faveur contracté auprès d'elle par **ZeU Crypto Networks Inc.** dans le cadre d'une nouvelle débenture convertible de premier rang en relation avec tout autre instrument de dette émis par ZeU. La conversion sera permise sur la base du prix lié au volume moyen ajusté pour les 5 jours précédant la notice de conversion. Le prix planché est établi à \$0.25. La compagnie recevra également un bon de souscription de deux ans pour chaque tranche de \$0.25 de valeur de débenture. Le prix de conversion du bon de souscription est de \$0.30 la première année et de \$0.50 la deuxième année. La considération totale de l'entente porte sur \$346,506.64.

---

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

***"Vilhjalmur T. Vilhjalmsson"***

VILHJALMUR THOR VILHJALMSSON

Président & chef de la direction

### **À propos de la corporation métallurgique St-Georges.**

Créée pour gérer l'ensemble de la recherche et du développement métallurgique de St-Georges, ses ententes de partenariats et pour détenir l'ensemble des brevets et de la propriété intellectuelle du groupe, la corporation est détenue à 100% par la corporation eco-minère St-Georges.

### **À propos de la corporation eco-minère St-Georges.**

St-Georges développe de nouvelles technologies permettant de résoudre les problèmes environnementaux communs de l'industrie minière. La compagnie contrôle la totalité des licences minérales active de l'Islande. Elle explore aussi pour le minerai de nickel sur le projet nord-côtier de Julie et pour le palladium sur le projet Manicouagan. Son siège social est à Montréal et la compagnie est inscrite à la bourse canadienne des valeurs mobilière, le CSE, sous le symbole SX, également cotée sur le marché d'échange américain OTC sous le symbole SXOOF et sur la bourse allemande de Frankfurt (Deutch Borse) sous le symbole 85G1.

*La bourse Canadienne des valeurs mobilière, le CSE, n'a pas révisé ou vérifié la véracité du contenu du présent communiqué et n'accepte aucune responsabilité en ce qui concerne son contenu.*